

# TURNY

notre commune

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES



Bulletin n° 36 de Novembre 1995

## SOMMAIRE DU N° 36

- <i>Votre nouveau Conseil</i> .....	2
- <i>Le Mot du Maire</i> .....	3
- <i>Etat civil</i> .....	4
- <i>Conseil du 25.06.95</i> .....	5
- <i>Conseil du 06.07.95</i> .....	7
- <i>Conseil du 03.09.95</i> .....	10
- <i>Conseil du 05.10.95</i> .....	11
- <i>Nos Rendez-vous</i> .....	18
- <i>Mieux informer et communiquer</i> .....	19
- <i>Invitation</i> .....	19
- <i>Enquête annuelle économique</i> .....	20
- <i>La vie des Associations</i> .....	21
- <i>Communiqués de la Mairie</i> .....	24
- <i>Informations</i> .....	25
- <i>Page jeux</i> .....	26
- <i>Affouages</i> .....	27

## VOTRE NOUVEAU CONSEIL

En page de couverture nous vous présentons la photo de vos nouveaux Conseillers .

- (1) *Gwenaël GUILLEMIN*
- (2) *Marie-Christine BOURGEOLET*
- (3) *Robert DIDIER*
- (4) *Pascal GUENOT*
- (5) *Claude VAIRELLES*
- (6) *Daniel CRUNELLE*
- (7) *Yves PLEE*
- (8) *Alain FROMONT*
- (9) *Denis LEPLUS*
- (10) *Nadège GODIN*
- (11) *Frédérique PRUNIER*
- (12) *Gabriel PETIT*
- (13) *Montserrat LOPEZ-GARCIA*
- (14) *Sylvie LEFEVRE*
- (15) *Alain BROUSSEAU*

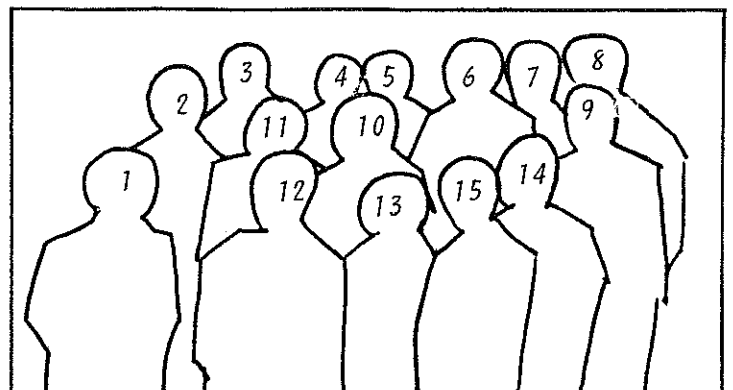


Photo J. STAUDENMANN

## Le Mot du Maire

*En élisant les quinze conseillers de la liste pour l'Avenir de TURNY, les 11 et 18 juin derniers, vous avez clairement exprimé votre choix .*

*Ce choix, c'est à la fois celui de la confiance et du renouveau .  
Confiance en une gestion qui a fait ses preuves,  
Confiance en une équipe renouvelée vous représentant mieux,  
Confiance enfin en l'avenir de notre commune .*

*Mais les élections sont derrière nous et bien qu'elles laissent des traces, elles enrichissent notre expérience en permettant de compter ses vrais amis .*

*Sachant faire table rase du passé ,votre nouveau Conseil s'est aussitôt mis au travail . Car votre choix n'est pas pour nous un chèque en blanc bien au contraire .*

*Beaucoup de projets sont en cours de réalisation : la place, l'église, les logements de la poste,... et des recettes nouvelles nous ont même permis d'établir un budget supplémentaire .*

*Au sein du Conseil et de ses commissions un nouvel enthousiasme s'est manifesté . Chacun apporte sa pierre à l'édifice afin d'améliorer le sort de tous .*

*Mais comme je l'écrivais déjà à cette même place, il y a six ans,*

*« Turny ne sera que ce que vous le ferez »*

*Alors, plus que jamais, dans les moments difficiles que nous vivons, il est nécessaire que nous soyons tous ensemble ,unis pour faire face aux formidables enjeux du troisième millénaire .*

**ETAT CIVIL****NAISSANCES**

- PESCHEUX Ameline le 14 Mars 1995 à Auxerre
- MATHIEU Carl le 29 Avril 1995 à Auxerre
- DUBUC Gabriel le 14 Mai 1995 à Auxerre
- RENAULT Benoît le 24 Juillet 1995 à Auxerre
- PICARD Sandy le 24 Juillet 1995 à Joigny
- DOIN Sonny le 13 Août 1995 à Joigny
- BARBIER Camille le 28 Septembre 1995 à Auxerre

*Toutes nos félicitations aux parents .*

**MARIAGES**

- Philippe PERDRIAT et Sandrine BOLZAN le 13 Mai 1995
- Stéphane VACHEZ et Patricia GILLOT le 3 Juin 1995
- Eric PESCHEUX et Brigitte BAZOT le 1er Juillet 1995
- Patrick PHILIPPOT et Janique MARIUS le 26 Août 1995
- Pascal CHAMPION et Sophie POUPART Le 9 Septembre 1995

*Tous nos voeux de bonheur aux mariés .*

**DECES**

- M. Julien TESTA le 15 Avril 1995 à 82ans
- M. Daniel VEZIN le 14 Mai à 69 ans
- Mme Jeanne CHRETIEN le 3 Novembre à Tours à 73 ans

*Nos sincères condoléances aux familles .*

## Séance du 25 Juin 1995

Le 25 Juin 1995 , à 10 h 30, le Conseil Municipal de Turny , régulièrement convoqué , s'est réuni sous la présidence de Monsieur Alain BROUSSEAU, Maire sortant .

La séance a été publique .

Présents : Mmes GODIN Nadège - LOPEZ-GARCIA Montserrat - BOURGEOLET Marie-Christine - PRUNIER Frédérique - LEFEVRE Sylvie.

MM. BROUSSEAU Alain - LEPLUS Denis - PETIT Gabriel - VAIRELLES Claude - CRUNELLE Daniel - FROMONT Alain - DIDIER Robert - GUILLEMIN Gwenaël - GUENOT Pascal - PLEE Yves .

Monsieur Gabriel PETIT a été élu secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. Alain BROUSSEAU, Maire sortant, ouvre la séance et donne lecture des résultats des élections des 11 et 18 Juin 1995 . Il déclare le Conseil installé . Les conseillers municipaux prennent rang dans l'ordre du tableau . La présidence revient alors au doyen des élus M. Daniel CRUNELLE qui procède à l'élection du Maire .

### I-ELECTION DU MAIRE :

Les opérations ont donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne .....	15
à déduire bulletin blanc.....	1
Suffrages exprimés .....	14
Majorité .....	8

ONT OBTENU :

M. Alain BROUSSEAU..... 14 voix

M. Alain BROUSSEAU a été proclamé Maire au 1er tour de scrutin .

Il remercie alors les membres de l'assemblée et prend la présidence de la réunion pour procéder à l'élections de quatre adjoints .

### II-ELECTION DE L'ADJOINT CHARGE DES BATIMENTS

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne .....	15
à déduire bulletins blancs .....	2
Suffrages exprimés .....	13

ONT OBTENU :

Monsieur Denis LEPLUS .....

13 voix

Monsieur Denis LEPLUS a été proclamé Adjoint au 1er tour de scrutin .

### III-ELECTION DE L'ADJOINT CHARGE DE LA VIE ASSOCIATIVE

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	15
à déduire bulletin blanc.....	1
Suffrages exprimés .....	14

ONT OBTENU :

Madame Montserrat LOPEZ-GARCIA ..... 14 voix

Madame Montserrat LOPEZ-GARCIA a été proclamée Adjointe au 1er tour de scrutin .

### IV-ELECTION DE L'ADJOINT CHARGE DE LA VOIRIE

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne .....	15
à déduire bulletins blancs .....	4
Suffrages exprimés .....	11

ONT OBTENU :

Monsieur Daniel CRUNELLE..... 11 voix

Monsieur Daniel CRUNELLE a été proclamé Adjoint au 1er tour de scrutin .

### V-ELECTION DE L'ADJOINT CHARGE DES FINANCES

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	15
à déduire bulletins blancs.....	1
Suffrages exprimés.....	14

ONT OBTENU :

Monsieur Claude VAIRELLES..... 14 voix

Monsieur Claude VAIRELLES a été proclamé Adjoint au 1er tour de scrutin .

### QUESTIONS DIVERSES :

1° Accord unanime des conseillers municipaux pour octroyer au Maire une indemnité de fonction égale à 17 % de l'indice 1015 . Par ailleurs le Conseil Municipal décide de partager entre les quatre adjoints élus le montant de trois indemnités égales à 40 % de l'indemnité maximum du Maire.

2° Le Maire propose la mise en place de commissions municipales ouvertes aux personnes extérieures au Conseil Municipal .Tous les Conseillers sont d'accord.  
le Maire précise que ces commissions communales seront constituées lors de la prochaine réunion .

3° Le Conseil donne au Maire les délégations prévues à l'article L . 122- 20 du code des communes .

Rien ne restant à l'ordre du jour, le Maire déclare la session close. La séance est levée à 12 heures.

## Séance du 6 Juillet 1995

Le 6 juillet 1995 , à 20 h 30, le Conseil Municipal de Turny , s'est réuni sous la présidence de Monsieur Alain BROUSSEAU, Maire

Présents : Mmes GODIN Nadège - BOURGEOLET Marie-Christine - PRUNIER Frédérique - LEFEVRE Sylvie ; MM. BROUSSEAU Alain - LEPLUS Denis - PETIT Gabriel - VAIRELLES Claude - CRUNELLE Daniel - FROMONT Alain - DIDIER Robert - GUILLEMIN Gwenaël - GUENOT Pascal - PLEE Yves .

Secrétaire de séance : Marie Christine BOURGEOLET

Après lecture, le compte rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal des lettres de félicitations qui lui ont été adressées par les élus du département suite aux élections municipales des 11 et 18 juin 1995.

### COMPTE ADMINISTRATIF 1994:

Le Maire présente au Conseil les résultats de 1994 . Il fait apparaître un excédent de : 881 256.11 F. correspondant aux programmes restant à réaliser au 31/12/1994. Après vote le compte administratif est adopté par 14 voix, le Maire ne participant pas au vote.

### TAUX DE VACATION DES SAPEURS POMPIERS:

Le Conseil décide d'accorder en 1995 aux pompiers de Turny, le tarif à taux plein des vacations; soit :

- Sous-officiers	:	49,19 F
- Caporaux	:	43,75 F
- Sapeurs	:	40.69 F

Les taux sont augmentés de 50% les dimanches et jours fériés ; les manoeuvres n'ouvrant droit qu'à 75% du taux plein.

### PARTICIPATION AUX FRAIS D'INVESTISSEMENT DU COLLÈGE DE SAINT-FLORENTIN :

\* la répartition se fait entre le Conseil Général et les communes dont les élèves sont scolarisés au collège Marcel Aymé de Saint Florentin;

\* Turny compte 49 collégiens scolarisés à Marcel Aymé;

\* Investissements réalisés : 1. Panneaux de Basket:

- coût total :		9 000.00 F
- à répartir entre les communes :		3 150.00 F.
- part de Turny :		171.88 F.

2. Branchement vidéo/communication, chauffage, portails:

- coût total :		81 946.00 F.
- à répartir entre les communes :		28 681.10 F.
- part de Turny :		1 564.96 F.

Le conseil vote le paiement de la part revenant à la charge de la commune.

## COMPOSITION DES COMMISSIONS :

Le Maire donne lecture au Conseil de la liste des demandes d'inscriptions envoyées par les membres hors Conseil puis les Conseillers s'inscrivent dans les commissions de leur choix .  
La composition définitive sera définie lors du prochain conseil .

## X EMES JEUX INTERVILLAGES :

MM PLEE et VAIRELLES informent le Conseil qu'ils auront lieu à Sormery le Dimanche 9 Juillet 1995 à partir de 14h30 et souhaite que la commune de Turny y joue une part active.

## FESTIVITÉS DU 14 JUILLET 1995 :

Mme LOPEZ-GARCIA expose au Conseil les propositions de la commission :  
les festivités auront les 13 et 14 Juillet à Linant.

**Le 13 Juillet:** retraite aux flambeaux  
feu d'artifice  
Bal  
Buvette

**Le 14 Juillet:**  
dès 15 heures: mise en place de nombreux jeux :

- concours de boules
- lancé de charentaises
- pêche à la ligne
- course en sacs
- tir
- loterie des Dames ...

à 18 heures 30: pot offert par la commune

## TARIF CANTINE :

Deux entreprises de restauration sont en concurrence pour la rentrée de Septembre 1995, la SODEXHO et SHR . Le Conseil décide de repousser son choix jusqu'à l'obtention d'éléments significatifs permettant de justifier sa décision.

Cependant conscient des charges que cela implique pour les familles, et considérant les prix proposés par la SODEXHO et SHR, le Conseil décide de maintenir les prix de l'année passée: à savoir :

- 16.50 F. pour les habitants de Turny qui bénéficient d'une subvention de 2.50 F.
- 19.00 F pour les hors communes

## ÉCOLE MATERNELLE : RENTRÉE 1995

Devant l'augmentation des effectifs de l'école maternelle de TURNY, le conseil décide de faire l'acquisition de : 2 tables et 6 chaises pour un coût total de 1 778 F. H.T.

Par ailleurs, les communes du regroupement pédagogique *TURNY/CHAILLEY/BOEURS EN OTHE*, demandent à l'Inspection Académique, l'ouverture d'une classe maternelle supplémentaire à CHAILLEY, pour pouvoir accueillir dans de bonnes conditions les 61 élèves de maternelle inscrits pour la rentrée à Turny et Chailley . La commune de Chailley bénéficiant d'un local adéquat, la décision appartient aux services académiques et sera prise à la rentrée .



## COLLÈGE DE BRIENON/COLLÈGE DE SAINT-FLORENTIN :

Il sera adressé à tous les parents des élèves de primaire et maternelle une lettre questionnaire, afin de connaître la position de chacun sur sa préférence concernant le lieu de scolarisation de ses enfants au collège . Il s'agit de choisir entre Brienon et Saint-Florentin . Leur réponse guidera le choix des autorités . Une réunion d'information est prévue après dépouillement des réponses des trois communes .

### PROGRAMME VOIRIE :

Le conseil autorise le Maire à demander les subventions nécessaires; notamment pour les travaux d'amélioration des enduits (subvention prévue 80 cts du m<sup>2</sup>), ainsi que pour les travaux d'amélioration des chemins ( la subvention serait de l'ordre de 28% du montant des travaux) .

### BÂTIMENTS ET TRAVAUX :

#### # Travaux des logements de la Poste:

une réunion de chantier est prévue le Mardi 11 Juillet 1995 à 9h, afin de coordonner les travaux de plomberie et d'électricité.

Par ailleurs le Conseil donne son accord au Maire pour qu'il mette en place tout moyen permettant l'obtention de subventions pour les 2 logements de la poste.

Il s'agit du plan PALULOS: l'état subventionne à 30% du montant des travaux avec un plafond de subventions de 65000 F. et la région participe à hauteur de 15% sur la tranche 50000/100000 F . Des prêts intéressants peuvent être contractés auprès de la caisse des dépôts . Coût estimatif des travaux : 400 163,73 F.

#### # Travaux de la place:

Devant l'incapacité du fournisseur de pavés à livrer le modèle choisi ; pour la réfection de la place, les travaux sont repoussés jusqu'à livraison d'un modèle de remplacement.

#### # Eglise:

Réunion avec les Beaux-Arts le 17 Août à 9h30.

D'ores et déjà une subvention de 40% du montant des travaux est débloquée par la région, montant : 96 212 F.

### URBANISME :

L'enquête publique qui s'est déroulée du 22 Mai au 23 Juin 1995 concernant la modification de la zone UE du POS située au Bas-Turny le long de la RD 339, n'ayant fait montre d'aucune observation, le commissaire enquêteur se prononce favorablement sur le projet.

Le conseil unanime vote la modification. L'agrandissement de la zone UE existante au lieu-dit "la Cote" sur environ 5 Ha permettra l'implantation des entreprises désireuses de s'établir sur Turny, et favorisera ainsi le développement économique de la commune.

### DOSSIER ODIN :

Le Maire fait part au conseil du litige opposant Madame Odin à la Commune et concernant l'éventuelle construction en zone NC du POS . L'affaire est examinée par le tribunal administratif de Dijon .

### ALIÉNATION DU CHEMIN SANS NOM A LINANT :

Suite à l'offre d'achat émise par Monsieur Catalan concernant la partie du chemin juxtaposant sa propriété, le conseil propose de mettre à l'enquête publique ce projet de cession et charge le Maire de demander la désignation d'un commissaire enquêteur .

**TERRAIN AD N°1 PRÈS DU LAVOIR DE LINANT:**

Désireux de ne pas voir le site du lavoir fraîchement rénové par la commune et l'association du PATRIMOINE, défiguré par l'utilisation qui pourrait être faite du terrain par d'éventuels acquéreurs indifférents, et bien que condamnant la spéculation, le Conseil décide d'acquérir ce terrain au prix fixé par le propriétaire soit 20.00 F. le m<sup>2</sup>. Une souscription publique sera ouverte pour aider à couvrir le montant complémentaire au prix initial proposé par la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures.

**Séance extraordinaire du 3 Septembre 1995**

Le 3 Septembre 1995, à 10 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Alain BROUSSEAU, Maire .

Présents : Mmes GODIN Nadège - LOPEZ-GARCIA Montserrat -  
BOURGEOLET Marie-Christine - PRUNIER Frédérique - LEFEVRE Sylvie - MM.  
BROUSSEAU Alain - LEPLUS Denis - PETIT Gabriel - VAIRELLES Claude - CRUNELLE  
Daniel - FROMONT Alain - DIDIER Robert - GUILLEMIN Gwenaél (pouvoir) - GUENOT  
Pascal - PLEE Yves .

Secrétaire de séance : M. Daniel CRUNELLE

Effectif légal du Conseil Municipal :	15
Nombre de conseillers municipaux en exercice :	15
Nombre de conseillers présents à l'ouverture du scrutin :	14 + 1 pouvoir
Nombre de délégués titulaires à élire :	3
Nombre de délégués suppléants à élire :	3

Après lecture le compte rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité

**ÉLECTIONS DES DÉLÈGUES SÉNATORIAUX****ÉLECTIONS DES DÉLÈGUES TITULAIRES**

1er tour de scrutin pour l'élection de 3 Délégués

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	14
A déduire : bulletins blancs ou nuls :	0
Reste pour le nombre de suffrages exprimés :	14
Majorité absolue :	8

Ont obtenu :

- M. BROUSSEAU Alain	13 voix
- M. CRUNELLE Daniel	10 voix
- M. PLEE Yves	8 voix

### ÉLECTION DES SUPPLÉANTS

1er tour de scrutin pour l'élection de trois suppléants

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	14
A déduire : bulletins blancs ou nuls :	0
Reste pour le nombre de suffrages exprimés :	14
Majorité absolue :	8

Ont obtenu :

- M. LEPLUS Denis	14 voix
- Mme GODIN Nadège	14 voix
- Mme LOPEZ Montserrat	14 voix

A l'issue du scrutin ont été déclarés élus :

### **DÉLÈGUES TITULAIRES**

MM. Alain BROUSSEAU - Daniel CRUNELLE - Yves PLEE.

### **DÉLÈGUES SUPPLÉANTS**

M. Denis LEPLUS - Mme Montserrat LOPEZ-GARCIA - Mme Nadège GODIN.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 10 H.30

## Séance du 5 octobre 1995

Le 5 octobre 1995 , à 20 h 30, le Conseil Municipal de Turny , s'est réuni sous la présidence de Monsieur Alain BROUSSEAU, Maire

Présents : Mmes Nadège GODIN - Marie-Christine BOURGEOLET - Frédérique PRUNIER - Sylvie LEFEVRE -

MM. Alain BROUSSEAU - Denis LEPLUS - Claude VAIRELLES - Daniel CRUNELLE - Yves PLEE - Gabriel PETIT - Robert DIDIER - Gwenaél GUILLEMIN - Pascal GUENOT

Absent excusé représenté : Alain FROMONT .

Absente excusée : Mme Montserrat LOPEZ-GARCIA .

Secrétaire de séance : M. Robert DIDIER

Après lecture, le compte rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité.

## COMPOSITION DES COMMISSIONS

Le Maire donne lecture et remet au Conseil la liste définitive des membres des commissions municipales .

### COMMISSION DES FINANCES

*CONSEILLERS MUNICIPAUX* : Mme Marie-Christine BOURGEOLET  
MM. Denis LEPLUS -  
Claude VAIRELLES

*MEMBRES COOPTES* : Mmes DIDIER  
G . CORGERON -  
F . RENAULT

### COMMISSION DE LA VOIRIE

*CONSEILLERS MUNICIPAUX* : MM. Denis LEPLUS -  
Daniel CRUNELLE -  
G. GUILLEMIN -  
Alain FROMONT -  
Pascal GUENOT.

*MEMBRES COOPTES* : Mme Gisèle CORGERON -  
MM. Yves MONTEL -  
Henri BLOYER -  
Jean CROZET -  
Claude HUGOT -  
M. J.C LEFEVRE -  
Claude GARCIA.

### COMMISSION DES BÂTIMENTS

*CONSEILLERS MUNICIPAUX* : MM. Denis LEPLUS -  
Pascal GUENOT -  
Yves PLEE -  
Daniel CRUNELLE.

*MEMBRES COOPTES* : Mmes F.SALVATORE  
G . CORGERON -  
Marie-Anne PESCHEUX -  
MM. - Jean HOYBEL -  
Henri BLOYER -  
Jean CROZET -  
Claude GARCIA -  
Roger HOCHEREAU.

COMMISSION BOIS & ENVIRONNEMENT

*CONSEILLERS MUNICIPAUX* : Mmes Nadège GODIN -  
Sylvie LEFEVRE  
MM. Yves PLEE -  
Daniel CRUNELLE

*MEMBRES COOPTES* : Mmes C. GAUDRY -  
G. CORGERON -  
M. AUBRON -  
MM. D.LOMBARDO -  
Yves MONTEL -  
A.SALVATORE -  
M.VIAUT -  
Claude GARCIA -  
Jean.François BOUZONIE -  
André SEAUTEREAU -  
Jany GODIN

COMMISSION VIE SCOLAIRE

*CONSEILLERS MUNICIPAUX* : Mmes Marie-Christine BOURGEOLET -  
Sylvie LEFEVRE -  
Montserrat LOPEZ-GARCIA -  
Frédérique PRUNIER

*MEMBRES COOPTES* : Mmes N. FOURNIER -  
V. CHAUSSIN.  
M.J. CHOLLET.

COMMISSION FÊTES & VIE ASSOCIATIVE

*CONSEILLERS MUNICIPAUX* : Mmes Montserrat LOPEZ-GARCIA -  
Sylvie LEFEVRE -  
Frédérique PRUNIER -  
MM. G.GULLEMIN -  
Robert DIDIER

*MEMBRES COOPTES* Mmes S. FOURNIER -  
M. HOCHEREAU -  
S. HOCHEREAU -  
MM. J. STAUDENMANN  
D. DUPUIS -  
D. DUBOIS -

COMMISSION INFORMATION COMMUNICATION

*CONSEILLERS MUNICIPAUX* : Mme Frédérique PRUNIER  
MM. Yves PLEE -  
Daniel CRUNELLE

*MEMBRES COOPTES* : Mmes DIDIER -  
N. FOURNIER -  
S. FROMONT.

COMMISSION DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

*CONSEILLERS MUNICIPAUX* : MM. Gabriel PETIT -  
Alain FROMONT -  
Claude VAIRELLES

*MEMBRES COOPTES* : Mmes M-C FRAY -  
S. FROMONT -  
M-A PESCHEUX -  
L. PETIT -  
C. SCHMITT -  
M.PAIN -  
MM. J-F BOUZONIE -  
C. HUGOT -  
R. HOCHEREAU -  
J-M CHAUSSIN -

COMMISSION INCENDIE

*CONSEILLERS MUNICIPAUX* : MM. Alain FROMONT -  
Robert DIDIER -

*MEMBRE COOPTE* : M. J-M CHAUSSIN

COMMISSION RÉVISION LISTE ÉLECTORALE

Mmes Nadège GODIN - Marie-Christine BOURGEOLET - Michèle CHALLANCIN -  
MM. Daniel CRUNELLE - Yves PLEE - Gabriel PETIT - Denis LEPLUS -

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Mmes Montserrat LOPEZ - Nadège GODIN - MM. Claude VAIRELLES - Robert DIDIER

CAISSE DES ÉCOLES

Mmes Montserrat LOPEZ-GARCIA - Sylvie LEFEVRE - Frédérique PRUNIER - Marie-Christine BOURGEOLET -

COMMISSION DU CIMETIERE

*CONSEILLERS MUNICIPAUX*: Mme Nadège GODIN -  
M. Daniel CRUNELLE

DÉLÈGUES AU SYNDICAT DES EAUX

MM. Alain BROUSSEAU - Daniel CRUNELLE (titulaires)  
M. Alain FROMONT (suppléant)

DÉLÈGUES AU SYNDICAT D'ÉLECTRIFICATION

Mme Gisèle CORGERON - M. Claude VAIRELLES (titulaires)  
M. Alain BROUSSEAU (suppléant)

DÉLÈGUES AU S.I.V.U. DU CREANTON

MM. Alain BROUSSEAU - Denis LEPLUS (titulaires)  
Mme Sylvie LEFEVRE ( suppléante)

## FINANCES

- *COMPTE RENDU DE LA COMMISSION* (par le rapporteur, Mme M-C BOURGEOLET)

Monsieur VAIRELLES présente le fonctionnement des finances communales et fait part à la commission de la loi concernant le nouveau plan comptable « M.14 » qui doit entrer en vigueur dès le 1<sup>er</sup> janvier 1997 pour les communes de 500 à 3500 h. Le système de base s'applique à ces communes avec présentation par nature des documents budgétaires. On y retrouve aussi les informations générales concernant la commune ( nb d'habitants, nb d'élèves, taxes, emprunts etc.). C'est une modernisation et une consolidation de l'actuel M.11. A la suite de cette présentation, la commission souhaite l'établissement d'un budget supplémentaire ainsi que les demandes chiffrées des projets des autres commissions classés par ordre de priorité.

- *BUDGET SUPPLÉMENTAIRE*

A la demande de la commission et compte tenu de rentrées nouvelles, le Conseil décide d'établir un budget supplémentaire en 1995.

- *BAUX COMMUNAUX*

Le Conseil décide :

- d'accepter la cessation de bail de Monsieur Victor PLANÇON pour la parcelle A n° 48 à compter du 01.01.96.
- de louer à compter de la même date et aux mêmes conditions la dite parcelle à MM. Yves BESANÇON et Pierre SANTANDREU.
- de louer à M. Dominique HUGOT la parcelle n° ZC 32 actuellement louée par l'ex G.A.E.C HUGOT.

## FORET

Le Maire fait part au Conseil :

- du résultat des ventes des coupes de bois : coupe n° 14 pour 100 000 F et coupe n° 22 p pour 220 000 F
- des devis d'aménagement proposés par l'O.N.F. :
  - \* parcelle n° 22 p pour un montant H.TVA de 176 900 F
  - \* parcelle n° 12 pour un montant H.TVA de 68 700 F
  - \* parcelle n° 14 pour un montant H.TVA de 59 900 F

Ces devis concernent des investissements à réaliser dans les cinq prochaines années, et font l'objet de subventions.

Le Conseil décide d'accepter les devis de l'O.N.F., charge le Maire d'effectuer toutes les demandes de subventions prévues et affecte l'excédent de recettes au budget supplémentaire.

## BÂTIMENTS

- *COMPTE RENDU DE LA COMMISSION* (par M. D. LEPLUS)

\* **POSTE** : la commission a visité le chantier le 3 Octobre elle propose le choix du carrelage et le ponçage des parquets des 2 chambres et du couloir.

\* **JARDIN PUBLIC** : la commission a étudié la disposition de la nouvelle entrée du jardin public, elle propose de faire effectuer la démolition de l'abri scolaire par les employés communaux.

\* **ÉGLISE** : la commission s'est rendu sur le chantier pour juger de l'état d'avancement des travaux, elle a demandé à l'entrepreneur M. MONTANDON, des devis pour la réfection du toit de la sacristie et pour la reprise de la deuxième partie de la couverture.

Le Conseil accepte ces propositions et charge la commission de présenter les projets urgents au budget supplémentaire.

*- ABRI SCOLAIRE :*

Le Maire informe le Conseil que des parents de Courchamp ont proposé de construire un abri scolaire et demande à la commune de prendre en charge l'achat des matériaux ; le Conseil donne son accord .

**VOIRIE**

*- COMPTE RENDU DE LA COMMISSION (par M. D. CRUNELLE)*

\* **PLACE** : L'entreprise a pris beaucoup de retard , car elle n'a pu fournir les pavés prévus . La commission a effectué le choix définitif des nouveaux pavés . Elle a défini avec l'entrepreneur le plan précis des aménagements (forme des jardinières, emplacement de la fontaine, limite au sol des différents matériaux, etc ...) . Les travaux devraient commencer dans la deuxième semaine d'octobre .

\* **ALIÉNATION DE CHEMIN** : afin de poursuivre la mise en oeuvre du dossier d'aliénation du chemin dit « sans nom » à Linant, le Maire propose au Conseil la désignation de commissaires - enquêteurs . M. GUILLEMIN et Mme PRUNIER sont désignés .

**VIE SCOLAIRE**

*- COMPTE RENDU DE LA COMMISSION (par le rapporteur Mme F. PRUNIER)*

\* **ÉCOLE MATERNELLE** : la commission propose de refaire la peinture du couloir, la pose de casiers et de portemanteaux . Les jeux non conformes ont été démontés par mesure de sécurité ; de nouveaux jeux aux normes seront progressivement installés .

\* **ÉCOLES** : la fermeture des cours de récréation est envisagée ainsi que la réalisation d'un auvent (à voir avec l'institutrice)

\* **NORMES** : Les services de la D.D.A.S ont été consulté pour les normes d'hygiène des bacs à sable et pour celles de la distribution d'eau aux enfants .

\* **ARRÊTS DE CARS** : la commission souhaite le marquage au sol des arrêts de cars scolaires, la réalisation d'emplacements réservés si nécessaires, ainsi que la signalisation aux automobilistes des abris ( proposition d'implanter des silhouettes d'enfants comme dans le 71)

*- CHOIX DU COLLÈGE*

Le Maire fait part au Conseil des résultats du sondage proposé par le Conseiller Général . Sur 35 demandes il y a eu 22 réponses ; les 2/3 étant favorables à Briennon . Après discussion, le Conseil estime que ce sondage n'a qu'une valeur indicative , le Maire rappelle d'ailleurs au Conseil que l'Inspection Académique et le Conseil Général ont émis un avis défavorable à tout changement . Le dossier est donc considéré comme clos .

*- SÉJOUR A LA NEIGE*

A la demande de M. MAGNANI , directeur de l'école de Chailley, le Conseil accepte de porter à 540 f la participation communale au séjour à la neige des enfants de Turny . Huit familles sont concernées cette année .

*- TARIF DE CANTINE*

Pour des raisons techniques la société SHR qui gère la cantine de Chailley ne peut, pour cette année fournir au restaurant scolaire de Turny des repas en liaisons chaudes . Notre cantine continuera donc d'être approvisionnée par la société SODHEXO au prix de 18,83 F T.T.C. le repas .



### *- ABRIS SCOLAIRES*

Le Conseil s'inquiète des conditions de ramassage au Bas-Turny des enfants empruntant les cars des circuits de Migennes et de Joigny . Il propose :

- \* de créer un nouveau point de ramassage pour Joigny au niveau du lotissement pour les cinq enfants de Turny .
- \* de modifier le circuit de Migennes afin que les collégiens puissent attendre le car en sécurité et à l'abri .

## EAU

### *- BUREAU*

Le Conseil accepte que le bureau du S.I.A.E.P de la région de Saint Florentin ait deux vice-présidents .

### *- ASSAINISSEMENT*

A la demande des copropriétaires du lotissement, le Conseil décide de demander au syndicat des eaux de prendre en charge la facturation de la taxe d'assainissement des copropriétaires, qui serait ainsi perçue directement par la Perception .

## CIMETIERE

### *- REPRISES DE CONCESSIONS*

Le Conseil décide d'autoriser le Maire à effectuer la reprise et la vente des 16 concessions à l'abandon signalées depuis 1990 . Les arrêtés et avis réglementaires seront affichés dès novembre .

### *- INCINÉRATIONS*

Sur proposition du Maire, le Conseil décide de prévoir dans le cimetière communal un espace pour aménager un jardin du souvenir pour y répandre les cendres, ainsi que de réserver une partie pour la construction de monuments pouvant recevoir des urnes funéraires .

## FÊTES

### *- COMPTE RENDU DE LA COMMISSION*

Le Maire fait le bilan des différentes réunions qui se sont tenues tant pour la préparation du 14 juillet que pour le projet de course VTT .

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

### *- COMPTE RENDU DE LA COMMISSION (par le président M. G.PETIT)*

La commission se propose :

- de constituer un annuaire des artisans, commerçants et « services » de la commune,
- d'étudier l'idée d'une foire annuelle à Turny
- de réétudier le problème de l'ouverture de commerces à Turny ( café restaurant etc...)
- de revoir les possibilités d'un nouveau remembrement agricole
- de favoriser l'implantation d'une activité proposant des jeux de loisirs .

La commission estime que l'infrastructure routière est actuellement inadaptée à l'implantation d'activités sur la commune .

*- CHARTE INTERCOMMUNALE*

Compte tenu de la fin de la charte en juillet 1996, le dernier avenant sera rédigé début décembre . Le Maire demande à la commission d'en étudier très attentivement chacune des actions, afin de voir celles dont pourraient bénéficier Turny et ses habitants, puis d'envisager, si nécessaire, des actions nouvelles .

*- POULAILLERS*

Plusieurs projets de construction de poulaillers étant à l'étude, le Maire demande au Conseil d'arrêter à ce sujet une position de principe . Chaque Conseiller donne son avis . Monsieur C. VAIRELLES propose que cette question soit étudiée en comité secret . Néanmoins les points communs suivants sont déjà retenus :

- l'implantation de chaque cas sera étudié sur place de manière à ce qu'il s'intègre le mieux possible dans le paysage
- un plan paysager devra être fourni comprenant un nombre suffisant de vrais arbres de haute tige dont la plantation pourra être demandée avant la construction du bâtiment
- un plan d'épandage très précis devra accompagner la demande
- la question du recyclage du bâtiment à l'issue de l'activité devra être précisée et le financement de ces actions devra être prévu .
- les commissions du développement économique et de l'environnement seront consultées .

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 40

\*\*\*\*\*

*NOS RENDEZ-VOUS 1995-1996*

<b>SAMEDI 9 DECEMBRE 1995</b>	<b>:</b>	<b>BAL DES POMPIERS</b>
<b>DIMANCHE 7 JANVIER 1996</b>	<b>:</b>	<b>GALETTES DES ROIS</b>
<b>DIMANCHE 14 JANVIER 1996</b>	<b>:</b>	<b>REPAS DU CLUB AMITIE</b>
<b>DIMANCHE 25 FEVRIER 1996</b>	<b>:</b>	<b>REPAS DES CHASSEURS</b>
<b>SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19 MAI 1995 :</b>		<b>FETE DE TURNY</b>

*Pour tenir notre promesse*

## "MIEUX INFORMER ET COMMUNIQUER"

*Vos idées et nos projets pour faire évoluer notre commune.*

*Une boîte à lettres est mise à votre disposition dans chaque hameau où vous pourrez glisser vos idées et souhaits pour l'avenir.*

--oOo--

### Liste des boîtes de vos correspondants :

<i>TURNY</i>	<i>Gabriel PETIT</i>	<i>Place St Mammès</i>
<i>BAS-TURNY</i>	<i>Claude VAIRELLES</i>	<i>27 rue de la Brumance</i>
<i>LES MARAULTS</i>	<i>Marie-Christine BOURGEOLET</i>	<i>17 route de Chenevières</i>
<i>L'HOPITAL</i>	<i>Pascal GUENOT</i>	<i>4 ruelle duBouquet</i>
<i>LINANT</i>	<i>Frédérique PRUNIER</i>	<i>17 rue Ste Catherine</i>
<i>COURCHAMP</i>	<i>Denise LABROUSSE</i>	<i>4 rue du magoula</i>
<i>LE SAUDURANT</i>	<i>Nadège GODIN</i>	<i>8 route des Carbiers</i>
<i>LE FAYS</i>	<i>Michèle CHALLANCIN</i>	<i>24 rue du puits</i>

## INVITATION

*Les Sapeurs Pompiers de Turny vous invitent à la salle des Fêtes à un grand bal gratuit .*

*Rendez-vous pour danser*

**Samedi 9 DECEMBRE à 21 h 30**

avec l'orchestre musette **MUSIDANCE**

**V**ous exercez une activité sur la Commune ?  
 Vous avez un service à proposer aux habitants  
 de Turny ?

*Que vous soyez maçon, menuisier, paysagiste, ou encore  
 producteur de miel ou de cidre, artiste, ou tout autre chose,*

**La Commission Développement Economique de TURNY  
 prépare un annuaire des adresses utiles à Turny.**

**Pour y figurer gratuitement, merci de nous retourner  
 simplement le coupon réponse ci-dessous**

---

**COUPON REPONSE**

**COMMISSION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

Nom de l'entreprise : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Activité précise, ou services à proposer :

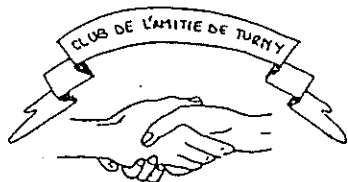
\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

à retourner à la Mairie de Turny

# La vie des Associations



## CLUB DE L'AMITIÉ DE TURNY

Le Club de l'Amitié de Turny a prévu comme activités en 95-96 :

- pour la fin de l'année une vente d'assiettes représentant notre Église qui est classée Monuments Historiques .
- le 14 janvier l'Assemblée Générale suivie de notre repas annuel .
- en avril, une sortie en car si nous sommes suffisamment nombreux.
- le 19 mai, à l'occasion de la fête de Turny, nous tiendrons notre stand pour lequel des projets de travaux manuels se dessinent . Nous nous permettons de faire appel à vous pour les lots .

Enfin nous vous rappelons que le Club fonctionne toutes les semaines, le mardi de 14 h 30 à 18 h à la salle des associations . Nous serions heureux de vous y accueillir . Il n'y a pas que des 3 ème Âge . Il souhaite regrouper tous les adultes .

Le Bureau .

\*\*\*\*\*

## COMPAGNIE DU PARAPLUIE

Depuis la fin de saison, il y a eu, au sein de la Compagnie, beaucoup de mouvement puisque trois hommes et une demoiselle nous ont quitté (impératifs personnels ou scolaires obligent). Mais de nouvelles recrues, quatre femmes et un homme nous permettent de conserver un effectif stabilisé autour d'une quinzaine de personnes .

Nous regrettons un peu de ne pas réussir à attirer plus d'hommes, car, le théâtre propose beaucoup plus de rôles masculins, le choix des pièces est plus restreint et c'est une difficulté supplémentaire . Alors Messieurs, osez ! Venez dès maintenant nous aider à la mise en scène, aux décors, aux éclairages, venez voir comment nous fonctionnons et vous aurez vite envie de monter sur les planches

C'est à l'automne 1996 que nous présenterons notre prochain spectacle . Un thème d'actualité où la réflexion, l'humour, le rire, mais aussi la gravité auront leur place .

En attendant, soyez assurés, chers spectateurs, qu'à chaque répétition du vendredi nous pensons à vous en essayant de construire un spectacle de qualité

Amitiés de toute la troupe ;

Le Président .

\*\*\*\*\*

### Le Mot de M. le Curé .

Près de 70 % des gens ne savent pas de quoi vit l'Eglise, par manque d'informations disent-elles .

En voici un aperçu .

En France, depuis la séparation de l'Eglise et de l'Etat (1905), l'Eglise ne reçoit plus aucune subvention. Ses ressources proviennent des dons des catholiques.

Quel est le traitement d'un prêtre ?

4 350 f par mois ; 2850 f provenant de la collecte du Denier du Culte ( Merci à ceux qui le versent) et 1500 f comme honoraires de messes .

Les quêtes et les offrandes à l'occasion d'un baptême, d'un mariage, d'un décès,..., vont dans la caisse paroissiale pour assurer les déplacements, le chauffage, l'éclairage, ....

Ces offrandes sont libres, mais elles devraient être en harmonie avec les autres frais engagés pour cette circonstance . ( quand je pense à certains mariages, aux frais engagés et que l'on ne donne rien aux prêtres pour leurs déplacements . L'essence coûte cher pour tout le monde !

Alors, à vous tous qui demandez un service à l'Eglise, sachez que vos prêtres ne vivent pas de l'air du temps, si sain soit-il, et qu'ils sont heureux de partager tous les événements de votre vie familiale .

Voyez dans cette communication une indication qui peut vous éclairer sur la conduite à tenir .

Avec toute mon amitié,

Le Curé .

\*\*\*\*\*

**ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES  
ET DES CHASSEURS DE TURNY**

**NOUVELLE RÉGLEMENTATION POUR LA CHASSE AU SANGLIER**

Un Groupement d'Intérêt Cynégétique ( G.I.C) vient d'être créé dans le massif Est du Pays d'Othe; délimité à l'ouest par la ligne du T.G.V, au nord par la rivière « la Vanne », à l'est par la limite départementale de l'Aube, au sud par le canal de Bourgogne et la R.N.77 . Il s'étend sur 36 communes .

Ce nouveau règlement a pour but de favoriser la reproduction de l'espèce .

Article 1 :

- Le G.I.C préconise le tir des animaux de moins de 50 kg

Article 2 :

- Le G.I.C se portera « Partie civile » devant les tribunaux compétents quel que soit le délit d'un non adhérent .

- Pour les adhérents, une amende de 50,00 f par kilo sera versée au G.I.C pour le tir d'un animal d'un poids supérieur à 60 kg . Cette amende sera calculée sur le poids de base de 60 kg . Au delà de 60 kg, l'amende minimum demandée par le Procureur sera de l'ordre de 2 000f suite au procès verbal dressé par le garde .

En cas de récidive, le G.I.C se portera « Partie civile » devant les tribunaux .

Article 3 :

- (concerne les pays d'élevage)

Article 4 :

- Limitation à un seul jour de chasse au grand gibier par semaine . Cette journée devra être déclarée au bureau du G.I.C qui transmettra à la F.D.C.Y.

\*\*\*\*\*

Amis chasseurs,

Un conseil, pour éviter les ennuis, emportez une bascule et vérifiez le poids de la bête avant de tirer !!!...

\*\*\*\*\*

Le repas des chasseurs va devenir une tradition, pour la troisième année consécutive, il aura lieu à la salle communale à la fin février (dimanche 25 février 1996 ).

Le Président, Marcel BUISSON

## **COMMUNIQUEES DE LA MAIRIE**

### **ÉCOLES**

Nos écoles ayant subi de nouvelles dégradations, nous nous voyons contraints de rappeler à certains que les cours de récréation ne sont pas des terrains de jeux . L'usage des plateaux est uniquement réservé aux écoles et aucune présence d'enfants ou d'adolescents n'est autorisée en dehors des horaires scolaires .

### **COUTURE**

Mme PLEE et Mme VAIRELLES vous informent que des cours de couture auront lieu à partir de janvier, une fois tous les 15 jours , à 18 h à la salle des Associations Prière de se faire inscrire en Mairie .

### **LECTURE AU PETITS**

La Municipalité et la Bibliothèque envisagent d'organiser le mercredi matin, de 10 h 30 à 11 h 30, des séances de lecture et de contes pour les petits de la maternelle au C.E. . Les personnes désireuses de participer à la mise en place de cette action peuvent se faire connaître à la Mairie ou auprès de nos relais information .

### **BIBLIOTHÈQUE**

La bibliothèque sera ouverte le mercredi après-midi de 15 h à 17 h pour permettre aux collégiens de faire des recherches et des prêts .

### **SOUTIEN SCOLAIRE**

La commission scolaire envisage d'organiser à Turny des cours de soutien scolaire du primaire au collège . Les personnes qualifiées souhaitant participer à ce soutien peuvent se faire connaître en Mairie ou auprès des relais information .

### **DESSIN**

Une activité « DESSIN » pourrait être mise en place dès janvier, à l'atelier de la place de la mairie le mercredi après-midi . Ce cours durerait 1 h 30 et pourrait accueillir une douzaine d'enfants sous la direction d'un professeur confirmé . Une participation de 300 f par trimestre serait demandée aux parents, tout le matériel étant fourni . Les familles intéressées peuvent se faire inscrire en Mairie ou auprès de Mme PRUNIER .



**BABY-SITTING**

Il est possible aux personnes qui souhaitent faire du baby-sitting de se faire inscrire en mairie, de fréquentes demandes nous étant faites par des parents désireux de faire garder leur enfant .

**POSTE**

L'administration des postes nous signale que faute d'avoir trouvé un remplaçant pour les congés annuels de la postière, le bureau de poste sera fermé du lundi 5 Décembre au Dimanche 10 décembre inclus .

**HORAIRES DE LA MAIRIE**

Nous vous rappelons les horaires actuels d'ouverture de la Mairie :

LUNDI	de	9 h	à	12 h
MARDI	de	14h	à	17 h
MERCREDI	de	9 h	à	11 h
JEUDI	de	14 h	à	17 h
VENDREDI	de	9 h	à	12 h

La vente des tickets de cantine se fait de préférence le mardi après-midi . Mais les enveloppes peuvent continuer à être remises directement aux agents .

Une ouverture plus tardive jusqu'à 18 h 30 le jeudi est envisagée .

\*\*\*\*\*

**INFORMATIONS**

- Depuis juillet nous avons une infirmière à Turny .

*Madame Nadège MARGARITA*  
 29 Rue Sainte Catherine  
 Linant Tél : 86.35.33.52

- Madame VOIRIN, au Bas Turny est à la recherche de ménage à faire chez des personnes âgées . La contacter au 86.35.19.01

\*\*\*\*\*

# LA PAGE JEUX

S'entendent bien	Oignon	Avec tendresse	Rhum et eau	Contrôle	
Remonte	Automobile pour une vedette	Nickel		Échange de bien	
Tableau de prix			Décorations		
Cent sen			Jouent de mauvais tours		
		Ne trompe pas	Éperon		
Bleu			Héroïne espagnole		
Attentionné				Mot de mépris	Train de voiture
				Médecin	
Sont au pied du mur	Séance de travail				
	Matériel acoustique				
				Île	
Peu éveillé		Russe	Nommé	Grande école	
Espèce de rosse			Risqué		
				Marchent au vent	
Grande classe					Tour de Paris
Note					
	Cousu d'or			Les gens	
	Arme à feu			Des œufs	
Participe au développement				Solution	
Grande puissance				Poudre anti-feu	
		Greffais			
		Finale de belote			
A fière allure	Notre-Dame		Rosé du Gard		
	Addition		Vadrouille		
			Après pipe		
			Mesure anglaise		
Vrai bidon					Artères
Exprime l'indifférence					
		Soleil d'Égypte	Train de ville		
		Numéro attendu	Des dunes		
Outré				En mémoire	
Commerce extérieur				Ancien ruminant	
			Touffu		Un mois
			Bien arranger		
Branches ou bois	Un terme		Comme un mardi		
	Excès		Dans		
				Sans cachet	Baie jaune
				Planchettes	
Le béryllium		Archives		Vent de rire	
		Matères appliquées		Coutume scoutie	
			Oiseau adoré		
Tronc	Mouton des côtes				



## INSCRIPTION SUR LE RÔLE D'AFFOUAGE 1995

Madame, Monsieur,

L'affouage 1995 se compose de 6 stères de bois de chauffage au prix forfaitaire de 600 f .

Comme les années précédentes, il ne nous est pas possible de garantir l'essence des bois ( charme, chêne, bouleau .....)

Les portions ne pourront être délivrées qu'aux personnes figurant sur le rôle 1995 de la taxe d'habitation .

Pour bénéficier de cette offre, il suffira de nous retourner le bulletin réponse ci-dessous . Cette inscription, strictement personnelle, représente un engagement ferme et définitif .

Le règlement s'effectuera à la Perception de Briennon ou lors du passage du Receveur Municipal à une date qui vous sera précisée ultérieurement .

Une dizaine de jours après votre règlement, vous devrez passer retirer vos numéros de lots à la Mairie .

Afin de permettre d'établir le rôle dans des délais satisfaisants, votre demande devra nous parvenir avant le 17 Décembre .

Le Maire .

---

### INSCRIPTION SUR LE RÔLE D'AFFOUAGE 1995

*Je soussigné (nom, prénom ) .....*

*demeurant .....*

*déclare avoir pris connaissance des conditions ci-dessus et désire être inscrit sur le rôle d'affouage 1995 .*

*Turny, le .....*

*Signature (obligatoire)*